

des princes de Bourbon qui fut souverain de Dombes.

En 1415, Jean, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, fut conduit en Angleterre, où il mourut au commencement de l'année 1434, après plus de dix-neuf ans de captivité, pendant lesquels la Dombes fut administrée par Marie de Berry, sa femme, et ensuite par Charles de Bourbon, leur fils, dès qu'il eut atteint sa majorité (1).

Ce furent des temps bien malheureux que ceux-là pour la France et pour la Dombes, les plus malheureux peut-être que l'on ait jamais eu à essayer!

La livre de pain, de 16 onces, ne coûtait pas alors, à Chalamont, moins de huit blancs, c'est-à-dire près de cinq fois sa valeur en temps ordinaire.

Deux faits ne viennent que trop révéler la triste situation à laquelle était alors réduite la maison de Beaujeu.

Le premier fait, c'est que Marie de Berry fut obligée de

(1) On lit dans Gacon que les habitants de Lent et de Chalamont députèrent à Marie de Berry, princesse de Dombes, en 1416, pour savoir s'ils devaient ouvrir leurs portes à Sigismond, empereur d'Allemagne, qui se trouvait à Bourg, et allait à Perpignan pour conférer avec Benoît XIII, sur la cessation du schisme. C'est une assertion erronée. Ces habitants ne députèrent auprès de leur princesse que pour savoir s'ils devaient rendre des honneurs à l'empereur d'Allemagne.

Cette démarche s'explique par cette raison que les empereurs élevaient de loin en loin des prétentions de suzeraineté sur toutes les possessions des sires de Beaujeu et des sires de Villars sur la rive gauche de la Saône. En 1310, Amé de Savoie, pour consacrer son pouvoir illégitime (ce qui fut, du reste, d'une habile politique dans son intérêt), avait consenti à rendre foi et hommage à l'empereur Henri VII. Puis, des lettres-patentes de Venceslas VI, du 17 mai 1298, confirmèrent Amé VIII de Savoie dans le vicariat de l'empire dans ses états et dans les seigneuries de la Bresse et de la Dombes. On comprend que, dans de telles circonstances, des honneurs rendus à Sigismond, par les habitants de la Dombes, eussent pu être considérés, et plus tard invoqués, comme un hommage et une reconnaissance de vassalité. En conséquence, il ne fut rien fait au passage de Sigismond dans les villes de Lent et de Chalamont, qu'il traversa sous l'incognito.

Ce fut dans ce voyage, et à son retour de Paris, d'après Paradin et le président Hénault, que Sigismond érigea, en 1416, à Montluel, le comté de Savoie en duché. Il est à remarquer que les lettres-patentes d'érection sont datées de Chambéry. Elles sont rapportées par Guichenon, dans son histoire de Savoie, aux PREUVES, page 252.